



## L'agence de l'eau attribue 67 millions d'euros d'aides pour 381 projets pour l'eau sur le bassin Seine-Normandie

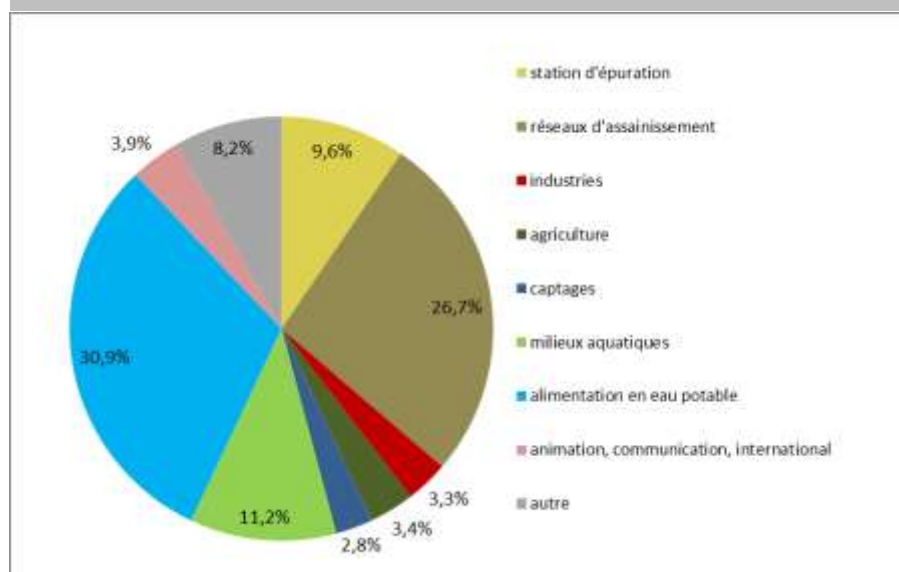
**Nanterre - Commission des aides du jeudi 23 février 2017-** Cette première commission de l'année représente 10% des aides attribuées annuellement par l'agence de l'eau Seine-Normandie. L'enjeu du soutien financier de l'agence de l'eau à ces projets est fondamental pour l'amélioration de la qualité des eaux. Les objectifs du bassin sont de progresser de 39 % des rivières en bon état écologique actuellement, à 62 % à l'horizon 2021.

Les bénéficiaires des aides sont des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs et des associations qui engagent des actions pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

### Faits marquants :

- Les dossiers importants pour des projets d'alimentation en eau potable (plus de 20 M€ d'aides pour l'amélioration des réseaux, la réalisation d'interconnexions...) montrent le dynamisme des collectivités pour assurer l'alimentation en eau potable des habitants en quantité et qualité.
- Dans cet esprit, la commission des aides a examiné les résultats des deux appels à projets « projet collectif local pour la qualité de la ressource » et « plan d'action réseaux d'eau potable ».
- Les aides à l'animation (financement d'animateurs pour des contrats rivières, SAGE, protection des captages) ont pris également une large part dans cette première commission de l'année.
- Les aides attribuées sont publiées sur la [page dédiée au conseil d'administration](#) du site internet de l'agence de l'eau

Commission des aides de février 2017. Répartition par grand domaine d'actions





## En ZOOM : Deux appels à projets pour dynamiser la protection des captages d'eau potable et limiter les fuites dans les réseaux

L'Agence de l'eau a lancé le premier appel à projets « **Projet collectif local pour la qualité de la ressource en eau** » le 30 avril 2014 (6 lauréats). En 2015, un deuxième appel à projets a été organisé (5 lauréats). La troisième édition de cet appel à projets, validée par le conseil d'administration le 7 juillet 2016, a été lancée officiellement le 13 juillet 2016.

Les principaux objectifs visés sont les suivants :

- accompagner les projets de territoires, collectifs et ayant plusieurs enjeux « eau » ;
- soutenir les changements de pratiques agricoles et leur pérennisation ;
- favoriser l'innovation.

35 dossiers ont été déposés et au final 14 lauréats pourront prochainement déposer leurs projets d'aides.

Les montants de ces projets représentent plus de 8 M€ qui seront aidés avec des taux de subvention de 30 à 80%

A l'instar du premier appel à projets de fin 2015, **le deuxième « plan d'action réseaux d'eau potable »** vise à lutter contre les fuites dans les réseaux d'eau potable afin :

- de diminuer les prélèvements sur le milieu aquatique ;
- d'éviter le gaspillage d'énergie nécessaire à la production d'eau potable ;
- d'éviter la consommation inutile de réactifs pour le traitement de l'eau.

Cet appel à projets a été lancé en juillet 2016, 95 dossiers ont été retenus qui représentent près de 60M€ en montant de travaux qui seront subventionnés à 50%. Ils seront individuellement examinés par la commission des aides dans les prochains mois.

Contact presse :

**Sylvie BRISSOT**  
☎ 01 41 20 18 08  
[brissot.sylvie@aesn.fr](mailto:brissot.sylvie@aesn.fr)



Seine\_normandie

*Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie, présidé par le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a délégué à sa commission des aides l'examen des dossiers d'aide de l'agence de l'eau*

*La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient tous les 2 mois pour attribuer les aides conformément au programme voté par le Comité de bassin.*

*Elle est composée de 17 administrateurs de l'Agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 7 représentants des usagers, 3 représentants de l'Etat et un représentant du personnel de l'agence. Elle est actuellement présidée par Alain Vicaud, administrateur de l'agence de l'eau et représentant des producteurs d'électricité au sein du Comité de Bassin Seine-Normandie.*